



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mai 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Points 146 et 161 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Projet de budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2011/12	722 129 600
Dépenses prévues pour 2011/12 ^a	721 987 100
Montant prévu du solde inutilisé de 2011/12 ^a	142 500
Projet de budget du Secrétaire général pour 2012/13	839 762 500
Recommandation du Comité consultatif pour 2012/13	839 636 300

^a Prévisions au 29 février 2012 (voir annexe I).



I. Introduction

1. On trouvera aux paragraphes 37 à 40 ci-dessous des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 126 200 dollars les crédits proposés dans le projet de budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. Le Comité a formulé, le cas échéant, des recommandations et observations supplémentaires dans le présent rapport.

2. Le rapport du Comité consultatif sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix figure dans le document A/66/718. Dans le présent rapport, le Comité ne traite que des ressources de la Mission et des autres éléments qui la concernent directement.

3. Lors de son examen du projet de budget de la MINUSS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (A/66/733), le Comité consultatif a pris en considération les recommandations du Comité des commissaires aux comptes (voir A/66/5 (Vol. II), chap. II). Ses observations sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2011 figurent dans le document A/66/719. **Le Comité, insistant encore sur la pertinence des conclusions du Comité des commissaires aux comptes, répète qu'il faut que ses recommandations soient appliquées dans les délais annoncés par le Secrétaire général.**

4. On trouvera à la fin du présent rapport la liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la Mission.

II. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. Le Comité consultatif a été informé qu'au 15 mars 2012, un montant total de 443 338 000 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour le financement de la MINUSS. Les paiements reçus jusqu'à la même date s'élevaient à 105 772 000 dollars, d'où un solde impayé de 337 566 000 dollars. Le Comité a été également informé que les paiements effectués jusqu'à août 2011 au titre du matériel appartenant aux contingents s'élevaient à 8 037 157 dollars et qu'au 31 décembre 2011, le montant à rembourser était de 23 600 974 dollars. Le Comité a en outre été informé qu'au 31 décembre 2011, un montant de 22 734 691 dollars était dû au titre du matériel appartenant aux contingents et qu'il n'y a pas eu de paiements connexes effectués depuis le début de la Mission. **Le Comité note qu'au 15 mars 2012, le solde de trésorerie de la Mission s'élevait à 78 700 000 dollars, y compris un montant de 50 millions de dollars emprunté sur le Fonds de réserve pour le maintien de la paix, et note avec préoccupation que ce solde est inférieur à la réserve de trésorerie de fonctionnement de trois mois, qui est de 122 667 000 dollars, soit un manque à gagner de 43 967 000 dollars. Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a constamment souligné que tous les États Membres doivent s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions**

des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies (voir résolution 65/293)¹.

6. Le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2012, une demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité était en instance de règlement et qu'aucun paiement n'avait encore été effectué au titre des indemnisations pour cause de décès ou d'invalidité à la MINUSS. Aucun engagement de dépenses n'avait encore été créé dans les comptes de la Mission pour le règlement de demandes en instance. **Le Comité compte que la demande non réglée et les demandes futures seront réglées avec diligence.**

7. Le Comité consultatif a reçu des informations sur le taux d'occupation des postes militaires et civils au sein de la Mission à la date du 29 février 2012 pour l'exercice 2011/12 :

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif réel</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	166	141	15,1
Contingents	6 834	4 882	28,6
Police des Nations Unies	900	461	17,7
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	955	720	24,6
Administrateurs recrutés sur le plan national	179	89	50,3
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	1 407	1 049	25,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international	83	47	43,4
Personnel recruté sur le plan national	420	247	41,2
Volontaires des Nations Unies	506	246	51,4

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

8. Un tableau des dépenses effectives et prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, avec une explication des écarts, a été communiqué au Comité consultatif (voir annexe I). Au 29 février 2012, les dépenses effectives se sont élevées en montant brut à 391 878 600 dollars (montant net : 385 800 100 dollars), le crédit ouvert s'établissant en montant brut à 722 129 600 dollars (montant net : 712 052 800 dollars). Le montant total des dépenses prévues de l'exercice est de 721 987 100 dollars, ce qui laisse un solde inutilisé de 142 500 dollars représentant 0,02 % du montant total du crédit ouvert.

9. Le Comité consultatif note que le montant total des prévisions de dépenses (721 987 100 dollars) comprend des dépassements, que le Secrétaire général impute aux variations des dépenses effectives par rapport aux estimations du plan de financement normalisé sur la base duquel a été établi le budget 2011/12 approuvé pour la Mission, au titre des rubriques suivantes :

¹ Voir aussi les résolutions 64/243, 62/236, 56/253 et 54/249.

a) Observateurs militaires (3 271 200 dollars) – La variation s’explique par le déploiement effectif de 166 observateurs militaires en moyenne durant l’exercice 2011/12, alors que le budget fondé sur le plan de financement normalisé prévoit un déploiement moyen de 120 observateurs militaires;

b) Police des Nations Unies (9 799 600 dollars) – La variation tient au déploiement moyen prévu de 455 agents, alors que le budget fondé sur le plan de financement normalisé prévoit un déploiement moyen de 331 agents, et au coût moyen de déploiement plus élevé que prévu dans le plan normalisé;

c) Personnel recruté sur le plan national (3 786 300 dollars) – La variation tient au déploiement moyen prévu de 1 299 agents, alors que le budget fondé sur le plan de financement normalisé prévoit 642 agents;

d) Volontaires des Nations Unies (7 327 900 dollars) – La variation s’explique par le déploiement mensuel prévu de 239 Volontaires, alors que le budget fondé sur le plan de financement normalisé en prévoit 125;

e) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (72 548 000 dollars) – La variation s’explique par le fait que tout le personnel a été initialement engagé sur des postes temporaires jusqu’à ce que le tableau d’effectifs soit autorisé par l’Assemblée générale en décembre 2011 et qu’il n’était pas prévu de postes temporaires dans le plan de financement normalisé;

f) Personnel fourni par les gouvernements (1 525 000 dollars) – La variation tient au fait que le déploiement de ce type de personnel n’est pas envisagé dans le plan de financement normalisé;

g) Consultants (837 200 dollars) – La variation tient au fait que le budget établi selon le plan de financement normalisé ne prévoit que 165 000 dollars pour le recrutement de consultants;

h) Voyages (2 162 800 dollars) – La variation s’explique par la structure décentralisée de la Mission et la nécessité pour les équipes de se rendre dans un plus grand nombre de sites, alors que le budget établi selon le plan de financement normalisé ne prévoit que 1 466 100 dollars;

i) Installations et infrastructures (931 400 dollars) – La variation est due à la hausse du coût des carburants qui, à 1,49 dollar le litre, est supérieur de 60 % à ce qui est prévu dans le plan de financement normalisé (soit 0,85 dollar), ainsi qu’à l’augmentation des dépenses effectives au titre des services contractuels, le plan de financement normalisé supposant un abattement au titre des délais de prestation de ces services;

j) Fournitures, services et matériel divers (45 333 700 dollars) – La variation s’explique par les dépenses au titre des activités de détection de mines et de déminage et des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration, qui n’étaient pas prévues dans le plan de financement normalisé, ainsi que par un montant supplémentaire de 12 millions de dollars au titre des autres dépenses de fret pour le déploiement du matériel appartenant aux contingents dans la zone de la Mission.

10. Le Comité consultatif note que ces dépassements seraient contrebalancés par des réductions au titre de certaines catégories de dépenses, qui s'expliquent par les variations des dépenses effectives par rapport aux estimations du plan de financement normalisé, principalement au titre des rubriques suivantes :

a) Contingents (44 083 400 dollars) – La variation s'explique par le fait que le montant prévu pour le déploiement du matériel appartenant aux contingents s'élève à 20 millions de dollars, contre une estimation au titre du plan de financement normalisé de 61 millions de dollars pour le coût du fret;

b) Unités de police constituées (26 535 700 dollars) – Le mandat de la MINUSS ne prévoit pas d'unités de police constituées, alors que le plan de financement normalisé prévoit leur déploiement;

c) Personnel recruté sur le plan international (6 083 600 dollars) – La variation tient au fait que le personnel recruté sur le plan international a été initialement imputé sur la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions); le Comité consultatif note cependant que l'effectif moyen mensuel de 771 fonctionnaires qui sera déployé est largement supérieur à l'effectif de 331 agents envisagé dans le budget établi selon le plan de financement normalisé;

d) Transports terrestres (40 619 600 dollars) – La variation est due à l'achat limité de véhicules et de matériel connexe, des véhicules excédentaires ayant été reçus de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), qui est en voie de liquidation, alors que le budget établi selon le plan de financement normalisé prévoit l'achat de véhicules pendant la première année de toute nouvelle mission;

e) Transports aériens (5 292 400 dollars) – La variation s'explique par le fait que la MINUSS a besoin d'une flotte de 32 avions au lieu des 34 prévus dans le budget établi selon le plan de financement normalisé;

f) Communications (19 180 600 dollars), informatique (3 069 300 dollars), services médicaux (2 004 500 dollars) et matériel spécial (435 000 dollars) – La variation est due au fait que du matériel excédentaire a été reçu au titre de ces rubriques de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) et de la MINUS, qui sont en voie de liquidation, et de plusieurs missions en cours, notamment la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), alors que le budget établi selon le plan de financement normalisé prévoit l'achat de véhicules pendant la première année de toute nouvelle mission;

g) Projets à effet rapide (380 300 dollars) – La variation tient à un nombre plus réduit de projets qui peuvent être exécutés pendant l'exercice en cours, alors que les calculs effectués selon le plan de financement normalisé prévoient un montant de 880 300 dollars.

11. Le Comité consultatif rappelle sa position selon laquelle le fait d'établir des projets de budget en se servant d'un plan normalisé ne devrait en aucune manière rendre moins impérative la justification complète des montants prévus (voir A/64/660, par. 90) et qu'il accordera, dans le cadre de son examen du budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, une attention particulière aux effectifs et aux ressources financières mis à la disposition de la Mission au cours de

sa première année de fonctionnement (voir A/66/592, par. 35). Le Comité a également indiqué qu'il communiquera ses vues sur l'efficacité de l'application du plan de financement normalisé à la MINUSS, ainsi que ses recommandations concernant son application ultérieure, dans le cadre de l'examen du rapport sur l'exécution du budget de la Mission (ibid., par. 36). **La MINUSS prenant le relais de la Mission des Nations Unies au Soudan, il ne s'agit pas à proprement parler d'une mission en phase de démarrage, vu son mandat, sa taille, sa structure décentralisée et ses dépenses opérationnelles uniques, aspect dont il faudra tenir compte eu égard à l'examen par le Comité de l'applicabilité du plan de financement normalisé dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget de la MINUSS pour l'exercice 2011/12. En outre, le Comité note que le montant des crédits ouverts pour 2011/12, calculé selon le plan de financement normalisé, n'offre pas une référence convenable pour analyser l'incidence des variations découlant des crédits de l'exercice en cours ou du projet de budget de l'exercice 2012/13. Enfin, le Comité note qu'il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les réalisations escomptées pour l'exercice en cours sont exécutées.**

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

A. Mandat et résultats prévus

12. Par sa résolution 1996 (2011) du 8 juillet 2011, le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour une période initiale d'un an, dans l'intention d'en proroger le mandat pour de nouvelles périodes selon ce qui serait nécessaire.

13. Les activités de fond que la Mission devra mener pendant l'exercice 2012/13 sont décrites aux paragraphes 6 à 23 du projet de budget (A/66/733). Ainsi qu'il est dit dans ce rapport, la MINUSS veillera en priorité à appuyer la création d'institutions gouvernementales fonctionnelles, transparentes et sans exclusive au Soudan du Sud et à instaurer les conditions propres à permettre de protéger la population civile dans tout le pays. Le Comité consultatif a été informé que les principaux objets de dépenses de la Mission pour 2012/13 serviraient principalement à assurer : a) la protection des civils, en complément des mesures tendant à renforcer les capacités de l'État pour réduire les risques que le conflit armé et les violences font peser sur les civils et pour éviter tout tort aux civils, grâce aux systèmes d'alerte rapide et de dissuasion; et b) l'exécution du programme de désarmement, démobilisation et réintégration.

Cadres de budgétisation axée sur les résultats

14. Lors de son examen du projet de budget pour l'exercice 2012/13, le Comité consultatif a passé en revue les produits, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès énoncés dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats de la Mission. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu des informations concernant les principaux produits et indicateurs de succès fixés dans les domaines des droits de l'homme et de l'appui. Ayant examiné le complément d'information fourni, le Comité est d'avis que l'on gagnerait à affiner la formulation des indicateurs de succès de façon à mieux rendre compte de ce que la Mission peut

véritablement accomplir et des activités dont la Mission pourrait être comptable (voir A/62/781, par. 11).

Méthode de présentation du budget

15. Le Comité consultatif constate, au vu du rapport du Secrétaire général donnant un aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, que le budget de la MINUSS pour 2012/13 devait être présenté, à titre expérimental, sous une forme simplifiée, dans le sens de l'amélioration de la méthode de présentation du budget (A/66/679, par. 148). Le Comité a été informé, comme suite à ses questions, des principales améliorations apportées : a) simplification des cadres de budgétisation axée sur les résultats, qui énumèrent désormais moins de produits; b) plus grande précision des hypothèses budgétaires pour l'ensemble des composantes et élimination des répétitions dans les composantes par la suppression des paragraphes introductifs; c) élimination des répétitions dans la partie consacrée aux ressources financières par renvoi aux différentes réalisations escomptées, par exemple pour la détection des mines et le déminage et pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration; et d) simplification des annexes, désormais amputées de définitions et d'informations sur les organes, fonds et programmes. **Le Comité consultatif prend acte des efforts faits pour améliorer la méthode de présentation du budget, mais estime que les mesures prises pour simplifier la présentation du budget de la MINUSS n'ont pas eu d'effet notable. Le Comité compte que la présentation du prochain projet de budget sera de meilleure qualité.** Il s'arrête sur la question de l'économie des documents budgétaires dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718).

B. Ressources nécessaires

16. Le projet de budget de la MINUSS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 s'élève à 839 762 500 dollars en chiffres bruts (montant net : 821 729 700 dollars), soit une augmentation de 117 632 900 dollars (16,3 % en chiffres bruts) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent, qui était fondé sur le budget de la Mission établi selon le plan de financement normalisé. Le Comité consultatif relève que l'augmentation proposée pour 2012/13 par rapport au montant estimatif des dépenses engagées pour 2011/12, soit 721 987 100 dollars (voir par. 8 ci-dessus), s'élèverait à 117 775 400 dollars. Il présente une comparaison entre les ressources demandées pour 2012/13 et les prévisions de dépenses pour l'exercice en cours (annexe II). L'analyse des variations figure à la section III du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget (A/66/733, par. 83 à 102).

17. Le projet de budget de la MINUSS prévoit le déploiement de 166 observateurs militaires, 6 834 militaires, 900 membres de la Police des Nations Unies, 1 018 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 636 membres du personnel recruté sur le plan national, 560 Volontaires des Nations Unies et 81 membres du personnel fourni par des gouvernements.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2011/12^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2012/13^a</i>
Observateurs militaires	166	166
Contingents	6 834	6 834
Police des Nations Unies	900	900

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

18. Le montant estimatif des dépenses qui seront engagées au titre des militaires et du personnel de police pendant l'exercice 2012/13 s'élève à 229 870 600 dollars, soit une diminution de 11 739 400 dollars (4,9 %) par rapport au montant alloué pour 2011/12 (241 610 000 dollars). Les estimations font ressortir une augmentation globale de 45 808 800 dollars (24,9 %) par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice en cours. Le chiffre global tient compte de l'augmentation des crédits demandés, par rapport au montant alloué en 2011/12, pour les observateurs militaires et la Police des Nations Unies (2 830 900 et 16 407 500 dollars de plus respectivement), compensée en partie par la baisse des crédits demandés au titre des contingents et des unités de police constituées (4 442 100 et 26 535 700 dollars de moins respectivement).

19. Le Comité consultatif retient du complément d'information qu'il a reçu qu'au 29 février 2012, le taux de non-déploiement effectif des observateurs militaires s'établissait à 15,1 %, alors que le projet de budget de la Mission pour 2012/13 prévoyait un coefficient délais de déploiement de 0 %; que le taux de non-déploiement effectif des contingents s'établissait à 28,6 %, alors que le projet de budget de la Mission pour 2012/13 prévoyait un coefficient délais de déploiement de 5 %; et que le taux de non-déploiement effectif des membres de la Police des Nations Unies s'établissait à 17,7 %, alors que le projet de budget de la Mission pour 2012/13 prévoyait un coefficient délais de déploiement de 5 %.

20. Le Comité consultatif a été informé qu'au total, 5 023 militaires, soit les observateurs militaires et les membres des contingents, avaient été déployés au 29 février 2012. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 31 mars 2012, ce chiffre était passé à 5 278 et que des dispositions avaient été prises en sorte que 6 227 militaires soient déployés d'ici au 1^{er} juillet 2012. Le taux de déploiement du personnel militaire prévu dans le projet de budget sera atteint après le déploiement des autres militaires devant intervenir en juillet 2012. Le Comité a également été informé que 461 membres de la Police des Nations Unies avaient été déployés au 29 février 2012. S'étant renseigné, il a été informé que 534 membres de la Police des Nations Unies avaient été déployés au 31 mars 2012 et que des dispositions avaient été prises pour atteindre le taux de déploiement prévu (déploiement, au 1^{er} juillet 2012, de 560 des 900 membres de la Police des Nations Unies dont le déploiement a été autorisé), conformément au cadre de déploiement progressif prévu dans le budget pour l'exercice 2012/2013. **Le Comité consultatif relève que le Secrétaire général a calculé les demandes de crédits sur la base du déploiement progressif des militaires et du personnel de police et de l'application d'un coefficient délais de déploiement, à l'exemple de ce qui a été fait pour des missions de maintien de la paix récemment créées ou renforcées. Sans s'opposer à l'ouverture des crédits demandés pour les militaires et le**

personnel de police, le Comité demande au Secrétaire général de fournir à l'Assemblée générale, au moment où celle-ci examinera le projet de budget de la MINUSS pour 2012/13, des informations actualisées sur le déploiement de ces effectifs. Le Comité s'arrête sur la question de la budgétisation des ressources nécessaires au titre des militaires et du personnel de police dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718).

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2011/12^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2012/13^a</i>
Personnel recruté sur le plan international	955	971
Personnel recruté sur le plan national ^b	1 586	1 618
Emplois de temporaire ^c	503	65
Volontaires des Nations Unies	506	560
Personnel fourni par des gouvernements ^d	81	81

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé/proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Dépenses opérationnelles.

21. Le montant estimatif des dépenses qui seront engagées au titre du personnel civil pendant l'exercice 2012/13 s'élève à 213 037 800 dollars, soit une augmentation de 123 367 300 dollars (137,6 %) par rapport au montant alloué pour 2011/12, lequel avait été calculé sur la base du plan de financement normalisé. Les estimations font ressortir une augmentation de 45 788 700 dollars (27,4 %) par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice en cours. L'augmentation des crédits demandés par rapport au montant alloué pour 2011/12 s'explique par : a) l'augmentation de 83 184 700 dollars des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient compte de l'application d'un coefficient délais de recrutement de 20 %; b) la diminution de 17 735 000 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, qui tient compte d'un coefficient délais de recrutement de 40 % pour les administrateurs et de 20 % pour les agents des services généraux; c) l'augmentation de 13 427 800 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, qui tient compte d'un coefficient délais de recrutement de 35 %; et d) l'augmentation de 9 019 800 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), qui tient compte de coefficients délais de recrutement de 20 % pour le personnel recruté sur le plan international, de 40 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 20 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, alors que le montant alloué pour 2011/12 n'inclut pas les ressources nécessaires au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions). Pour établir le projet de budget, on a retenu un coefficient délais de recrutement de 20 % applicable au déploiement de 81 membres du personnel fourni par des gouvernements, qui sont inscrits à la rubrique Dépenses opérationnelles.

22. Dans la section I de son rapport, le Secrétaire général propose d'affecter pour 2012/13 un montant de 8 309 100 dollars au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), montant qui comprend les ressources prévues au titre du personnel civil (6 570 600 dollars) et des dépenses opérationnelles (1 738 500 dollars). Le Comité

consultatif relève cependant que, dans le tableau figurant à la section V du rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591/Add.1), les crédits demandés pour le financement du Centre de services régional en 2012/13 s'élèvent à 9 541 600 dollars. En réponse à ses questions, il lui a été précisé que les montants figurant dans ce rapport avaient été définitivement arrêtés après l'établissement des projets de budget des missions concernées, compte tenu des données les plus fiables disponibles à l'époque. **Le Comité consultatif recommande que la somme fournie par la MINUSS pour couvrir sa part des dépenses du Centre de services régional ne dépasse pas le montant de 8 309 100 dollars prévu dans le projet de budget de la Mission.** Le Comité s'arrête sur la question du financement du Centre de services régional dans son rapport sur les questions touchant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718).

Observations et recommandations concernant les postes et emplois de temporaire

Composition des bases d'appui de comté

23. Le Comité consultatif rappelle que la Mission est censée créer, en 2011/12, soit la première année d'activité de la Mission, 10 bureaux d'État et 19 des 35 bases d'appui de comté envisagées, et aurait besoin la deuxième année de doter neuf autres bases d'appui de comté en personnel, portant ainsi le nombre total de bases à 28 (A/66/592, par. 12 et 13; voir aussi *infra*, par. 59). Le projet de budget pour 2012/13 prévoit ainsi la création de neuf nouvelles bases d'appui de comté. Le Comité a été informé, comme suite à ses questions, que les bases d'appui seraient dotées de neuf fonctionnaires : 1 agent de sécurité (Service mobile); 1 fonctionnaire d'administration (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international); 1 administrateur du programme de relèvement, de réintégration et de stabilisation (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international); 2 spécialistes des affaires civiles (1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et 1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national); 1 spécialiste des droits de l'homme (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international); 1 assistant Gestion des installations (agent des services généraux recruté sur le plan national); 1 assistant Génie (agent des services généraux recruté sur le plan national); et 1 chauffeur-assistant linguistique (agent des services généraux recruté sur le plan national).

24. Le Secrétaire général propose une réduction nette globale de 336 postes et emplois de temporaire pour la Mission, qui s'explique par une diminution nette de 438 emplois de temporaire contrebalancée par une augmentation nette de 16 postes d'agent recruté sur le plan international, de 32 postes d'agent recruté sur le plan national et de 54 postes de Volontaire des Nations Unies. Il propose également de transformer en postes 7 emplois de temporaire, de reclasser 1 poste, de transférer 83 postes et emplois de temporaire au Centre de services régional (voir *infra*, par. 41) et de supprimer 438 postes et emplois de temporaire. On trouvera à l'annexe III du présent rapport un récapitulatif détaillé des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs.

Nouveaux postes et emplois de temporaire

Composante 1 : consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État

25. À la Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix, il est proposé d'affecter à chacune des neuf nouvelles bases d'appui de comté un Volontaire des Nations Unies supplémentaire comme spécialiste des questions de relèvement, de réintégration et de consolidation de la paix, l'idée étant d'aider la Mission à démultiplier l'action des bases d'appui de comté en les utilisant comme plates-formes permettant de favoriser la consolidation de la paix, l'édification de l'État et le développement économique au niveau local à long terme (voir A/66/733, par. 38).

Composante 2 : atténuation des conflits et protection des civils

26. À la Division des affaires civiles, il est proposé d'affecter dans chacune des neuf nouvelles bases d'appui de comté deux nouveaux Volontaires des Nations Unies, l'un recruté sur le plan international et l'autre sur le plan national, comme spécialistes des affaires civiles, soit un total de 18 nouveaux postes de Volontaire des Nations Unies. Selon le rapport, le Volontaire recruté sur le plan international assurera la coordination globale des sections opérationnelles des bases d'appui de comté, représentera la Mission auprès des autorités locales, des dirigeants et de la population, et fera régulièrement rapport au Coordonnateur d'État et au chef de l'équipe chargée des affaires civiles au niveau de l'État au sujet des problèmes qui se posent et de l'évolution de la situation dans le comté, en particulier, de problèmes politiques ou liés aux conflits et des questions ayant des incidences sur le fonctionnement et l'efficacité de la base d'appui. Les spécialistes des affaires civiles recrutés sur le plan international seront secondés par un Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national qui sera placé sous leur supervision (ibid., par. 39).

27. À la Division des droits de l'homme, il est proposé d'affecter dans chacune des neuf nouvelles bases d'appui de comté un nouveau Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international, comme spécialiste des droits de l'homme, chaque équipe au niveau des États fournissant un appui et des conseils. D'après le rapport, les spécialistes des droits de l'homme seront principalement chargés des activités de contrôle, d'enquête, de vérification et d'établissement de rapports sur la situation des droits de l'homme au niveau des comtés et des *payam* (unités administratives locales composant les comtés), ainsi que des activités de sensibilisation de la population en matière de droits de l'homme comme le prévoit l'initiative de décentralisation du Gouvernement. En collaboration avec le reste de l'équipe de la base d'appui de comté, les titulaires joueront également un rôle en matière d'analyse des menaces afin de garantir la mise en œuvre de systèmes d'alerte rapide, sur lesquels repose l'aptitude de la MINUSS à protéger efficacement la population civile.

28. Le Comité consultatif prend note de l'arrangement proposé par le Secrétaire général, tendant à confier à des Volontaires des Nations Unies la responsabilité de la coordination d'ensemble des activités opérationnelles des bases d'appui de comté. Le Comité demande à la Mission d'examiner cet arrangement, pour s'assurer qu'il permet un contrôle et une responsabilisation aussi satisfaisants que dans les bases d'appui de comté placées sous la responsabilité du personnel des Nations Unies, et d'en rendre compte dans le rapport d'exécution 2011/12.

Appui à la Mission

29. Il est proposé d'affecter un nouveau spécialiste des questions administratives (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international) du Bureau du Directeur de l'appui à la Mission dans chacune des neuf nouvelles bases d'appui de comté. Selon le rapport, les spécialistes des questions administratives seront chargés de coordonner les activités administratives, d'assurer la liaison avec les capitales des différents États, de fournir un appui de base aux membres du personnel en poste dans les bases, et de donner au personnel des indications et des conseils touchant les procédures, formalités et pratiques administratives; de s'occuper de l'aspect administratif des voyages autorisés et d'en assurer le suivi; et d'organiser des activités de formation (ibid., par. 43).

30. Il est proposé de créer un nouveau poste d'agent du Service mobile au sein de la Section des services généraux pour le bureau de Bentiu, pour pouvoir assurer des services d'appui à la gestion des installations et superviser les services généraux dans les bases d'appui de comté associées à la capitale de l'État. D'après le rapport, le nouvel agent remplira des fonctions liées à la gestion du matériel et au traitement des réclamations (ibid., par. 44). Le Secrétaire général propose en outre la création de neuf nouveaux postes d'agent des services généraux dans le but d'affecter un assistant à la gestion des installations dans chacune des neuf bases d'appui de comté. La Section est chargée, entre autres tâches, d'assurer des services de gestion des installations, de courrier et de valise diplomatique au personnel de la MINUSS en poste dans les bases d'appui de comté (ibid., par. 45).

31. Le Secrétaire général propose de créer un poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international au sein de la Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel pour apporter des services au personnel déployé dans les bureaux d'État et les bases d'appui de comté. Le Volontaire se rendra chaque semaine dans les bureaux de la MINUSS dans l'un des sept États pour organiser des activités de gestion du stress ainsi que des rencontres sociales, culturelles, communautaires, sportives et récréatives (ibid., par. 46).

32. Il est proposé de créer au sein de la Section des services médicaux un nouveau poste d'agent du Service mobile comme radiologue, dont le titulaire viendra livrer son expertise sur les blessures et maladies et offrir ainsi aux patients de la zone de la Mission un diagnostic plus précis en toute célérité. D'après le rapport, avec l'arrivée du radiologue dans la Section, les patients seront moins nombreux à devoir sortir de la zone de la Mission pour obtenir un diagnostic ou des soins (ibid., par. 47).

33. Le Secrétaire général propose un total de huit nouveaux postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international pour la Section des transports aériens pour appuyer les capitales d'États, dans lesquelles il est essentiel de disposer de pompiers expérimentés de classe internationale pour assurer le suivi quotidien, l'encadrement, l'assurance qualité, les conseils et la formation dont ont besoin à la fois les sapeurs-pompiers du Soudan du Sud affectés aux aérodromes qu'utilise la Mission, et les pompiers recrutés sur le plan national en poste dans ces capitales. Le Secrétaire général indique au paragraphe 51 du rapport sur le budget qu'en l'absence de ce personnel, des niveaux de sécurité minima ne sauraient être assurés dans les aérodromes. À sa demande, il a été précisé au Comité consultatif que ces Volontaires aideraient à doter le personnel recruté sur le plan national des compétences nécessaires pour lui permettre d'accomplir lui-même les tâches requises. **Le Comité estime que cette approche du renforcement des capacités**

est constructive, mais que ces fonctions ne doivent être confiées à des Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international que pour une durée limitée. Il demande à la Mission de justifier, dans les prochains budgets, toute nouvelle demande de Volontaires des Nations Unies au sein de la Section des transports aériens.

34. Il est demandé au titre de 2012/13 un technicien du génie (Service mobile), ainsi que neuf assistants Génie (agents des services généraux recrutés sur le plan national), soit un assistant pour chacune des nouvelles bases d'appui de comté pour la Section du génie. Polyvalent, le technicien du génie (Service mobile) viendra assurer la supervision d'ensemble du bon fonctionnement des bâtiments, installations et services de la Mission, y compris, mais sans s'y limiter, les groupes électrogènes; l'assainissement, l'écoulement des eaux usées, l'approvisionnement en eau et en électricité, la climatisation et les systèmes d'élimination des déchets; les dispositifs de sécurité; et les dispositifs de lutte contre l'incendie. Il sera affecté à une plate-forme principale, se rendra sur place pour suivre et superviser la construction et l'entretien des nouvelles bases d'appui de comté (ibid., par. 53). Les assistants Génie (agents des services généraux recrutés sur le plan national) seront chargés de la construction et de l'entretien des nouvelles bases d'appui de comté.

35. À la Section de la sûreté et de la sécurité, il est proposé d'affecter neuf nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à assurer la sécurité de chacune des nouvelles bases d'appui de comté.

36. Le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général pour les nouveaux postes citées aux paragraphes 25 à 35 ci-dessus.

37. Il est proposé de créer un poste d'assistant au contrôle des mouvements (Service mobile) au sein de la Section du contrôle des mouvements qui viendrait répondre de manière efficace et organisée aux besoins d'appui logistique requis par la Mission pour les mouvements du personnel, des troupes et des biens sur les sites des neuf nouvelles bases d'appui de comté (ibid., par. 56). **Le Comité consultatif considère que, compte tenu du personnel de Mission déjà affecté à la MINUSS pour l'exercice en cours, il pourra être pourvu au besoin de personnel supplémentaire de contrôle des mouvements du personnel et des marchandises aux niveaux des États et des comtés en 2012/13 avec le personnel existant de la Section du contrôle des mouvements, qui compte 138 postes et emplois de temporaire approuvés. Le Comité n'est donc pas favorable à l'approbation du poste d'assistant au contrôle des mouvements (Service mobile) proposé.**

38. Le Secrétaire général propose de créer un poste de spécialiste des transports (Service mobile) et de neuf postes de chauffeur/assistant linguistique (agents des services généraux recrutés sur le plan national) au sein de la Section des transports pour assurer les services opérationnels et logistiques de transport relatifs aux neuf nouvelles bases d'appui de comtés. Le titulaire du poste d'agent du Service mobile viendrait apporter un appui supplémentaire pour la planification et la coordination des services de transport routier et renforcer les capacités dans ce domaine en agissant comme superviseur itinérant des transports (ibid., par. 57). **Le Comité consultatif est conscient du surcroît de charge de travail occasionné pour les chauffeurs/assistants linguistiques (agents des services généraux recrutés sur le plan national) par la création des neuf nouvelles bases d'appui de comté, mais n'est pas convaincu de la nécessité d'un poste supplémentaire d'agent du**

Service mobile pour la Section des transports, qui compte déjà 274 postes et emplois de temporaire approuvés. Le Comité se prononce donc en faveur de l'approbation des neuf postes de chauffeur/assistant linguistique (agents des services nationaux recrutés sur le plan national) pour la Section des transports, et contre celle du poste de spécialiste des transports (Service mobile).

39. Il est proposé de créer au sein de la Section des approvisionnements un poste supplémentaire d'assistant à l'approvisionnement (Service mobile) pour les neuf nouvelles bases d'appui de comté, dont le titulaire serait chargé de la réception, de l'entreposage, de l'entretien, de la sécurité et de la distribution des stocks ainsi que des opérations d'approvisionnement en carburant et en rations dans les bases d'appui de comté (ibid., par. 58). **Considérant que le personnel actuel de la Section des approvisionnements, qui compte 116 postes et emplois de temporaire approuvés, est en mesure d'accomplir ces tâches, le Comité consultatif se prononce contre l'approbation du poste d'assistant à l'approvisionnement (Service mobile).**

40. Il est proposé de créer au sein de la Section des communications et des services informatiques un poste supplémentaire de spécialiste des réseaux informatiques (Service mobile) qui viendrait renforcer les capacités d'appui du réseau de communications, compte tenu du déploiement accru de personnel dans toute la zone de la Mission et de l'expansion correspondante du réseau (ibid., par. 60). **Estimant que les fonctions envisagées pour le poste proposé peuvent être accomplies par le personnel actuel, qui compte 216 postes et emplois de temporaire approuvés, le Comité consultatif se prononce contre l'approbation du poste d'agent du Service mobile pour la Section des communications et des services informatiques.**

Transferts

41. Le Secrétaire général propose de transférer 83 postes et emplois de temporaire de la MINUSS au Centre de services régional d'Entebbe. Le Comité consultatif relève que le transfert d'un total de 14 postes de la Mission au Centre a été approuvé et que la proposition porterait à 97 le nombre total de postes et d'emplois de temporaire du Centre financés par la Mission, dont 47 postes d'agent recruté sur le plan international, 47 postes d'agent recruté sur le plan national et 3 postes de Volontaire des Nations Unies. Les 83 postes et emplois de temporaire qu'il est proposé de transférer au cours de l'exercice 2012/13 se répartissent comme suit : 38 de la Section des finances, à savoir 4 postes de fonctionnaire des finances (P-4), 2 postes de fonctionnaire des finances (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur recruté sur le plan national), 28 postes d'assistant financier (10 postes d'agent du Service mobile et 18 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 poste de caissier (agent du Service mobile), 1 poste d'administrateur des bases de données (agent du Service mobile) et 2 postes d'assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national), et 45 postes de la Section des ressources humaines, à savoir 9 postes de spécialiste des ressources humaines (3 P-4, 1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile et 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national), 1 poste de spécialiste des ressources humaines (P-2), 31 postes d'assistant aux ressources humaines (14 postes d'agent du Service mobile, 3 postes de Volontaire des Nations Unies et 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 poste de fonctionnaire chargé des voyages (administrateur recruté sur le plan national), 2 postes d'assistant aux voyages (agent

des services généraux recruté sur le plan national) et 1 poste d'assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national) (ibid., par. 48 et 49).

42. Ayant posé des questions sur les propositions de transfert de postes et d'emplois de temporaire de la MINUSS au Centre de services régional, le Comité consultatif a été informé que les agents recrutés sur le plan international seraient transférés en même temps que leurs postes et emplois respectifs. Il a en outre été informé que les agents recrutés sur le plan national ne seraient pas transférés et qu'il faudrait recruter localement de nouveaux agents en procédant à une sélection par concours.

43. **Malgré les observations qu'il formule au paragraphe 51 ci-après à propos des suppressions de postes, le Comité consultatif ne s'oppose pas à la proposition du Secrétaire général, ni en ce qui concerne le transfert des postes et emplois de temporaire, ni en ce qui concerne celui des fonctions correspondantes au Centre de services régional.** Le Comité s'arrête sur la stratégie globale d'appui aux missions à la section IV de son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Classements

Composante 1 : consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État

44. Au paragraphe 37 de son rapport sur le projet de budget, le Secrétaire général propose de « reclasser » un poste de spécialiste des questions électorales (P-4) de la Division des affaires politiques en poste de spécialiste des questions politiques (P-4), les activités politiques et électorales se rejoignant de plus en plus dans la perspective des élections de 2014. Le titulaire viendrait aider la Commission électorale nationale à préparer les élections, notamment à créer un cadre réglementaire et procédural complet et à obtenir la participation des partis politiques et de la société civile au processus moyennant l'organisation de séances de formation, la production de supports d'information et la participation à des débats publics. **Sans avoir d'objection à la proposition du Secrétaire général, le Comité consultatif fait néanmoins observer que le reclassement proposé s'apparente plutôt à la réaffectation d'un poste approuvé sans changement de classe.**

Transformations d'emplois de temporaire

Direction exécutive et administration

45. Au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, il est proposé de transformer en postes un emploi de temporaire d'administrateur hors classe (P-5) et deux emplois de temporaires d'administrateurs recrutés sur le plan national (ibid., par. 35). Le Comité consultatif rappelle qu'il a recommandé, pour la période en cours, l'approbation de ces trois emplois financés au titre du personnel temporaire au Bureau du Chef de cabinet en attendant de recevoir de plus amples justifications à l'occasion du projet de budget 2012/13 (voir A/66/592, par. 46 à 49). Le Secrétaire général propose de transformer en poste l'emploi d'administrateur hors classe (P-5) nécessaire pour gérer l'équipe rapprochée du Chef de cabinet, assister ce dernier dans ses importantes attributions et apporter un appui administratif constant aux bureaux d'État. Les titulaires des deux emplois d'administrateur recruté sur le plan national au Bureau du Chef du cabinet assument les lourdes tâches liées à la coordination et à l'organisation des visites et des réunions, au dialogue soutenu avec

les fonctionnaires du Gouvernement et à la coordination d'autres activités d'appui (voir A/66/733, par. 35). Le Comité relève qu'en principe les représentants du Gouvernement seront plus nombreux à effectuer des visites sur le terrain avec l'appui de la MINUSS et que les fonctionnaires du protocole jouent un rôle important dans les relations avec ces derniers dans les situations d'urgence (ibid., par. 36).

Composante 3 : renforcement des capacités

46. Au Bureau de l'état de droit et de l'appui aux institutions chargées de la sécurité, il est proposé de transformer un emploi de temporaire (P-5) en poste et de transformer 4 emplois de temporaire (P-2) de la Section consultative pour les questions judiciaires en postes d'administrateur recruté sur le plan national. Le Conseiller principal, dont l'emploi a été approuvé, viendra aider le Ministre de la sécurité nationale à élaborer une stratégie de sécurité nationale et lui fournir un appui dans le sens de l'amélioration de la gestion et du contrôle du secteur de la sécurité. D'après le Secrétaire général, il faudra confier au conseiller principal les fonctions susmentionnées jusqu'à la phase finale de la Mission (ibid., par. 40).

47. Comme il ressort du paragraphe 41 du rapport du Secrétaire général, la Section consultative pour les questions judiciaires est chargée de deux domaines thématiques principaux, à savoir renforcer le secteur de la justice et mettre un terme aux détentions arbitraires et prolongées, ce qui nécessite une connaissance approfondie du droit du Soudan du Sud (droit coutumier/traditionnel et droit écrit/formel) et de ses variantes propres à chaque État. À l'heure actuelle, cinq États disposent de spécialistes des questions judiciaires exerçant les fonctions d'administrateur recruté sur le plan national et il est proposé de transformer quatre emplois de temporaire de spécialiste des questions judiciaires recruté sur le plan international (P-2) en postes d'administrateur recruté sur le plan national, dont les titulaires seront plus à même d'assister leurs homologues internationaux ainsi que les juges, les procureurs, les avocats de la défense et les autorités juridiques à l'échelon des États et des comtés. Il est précisé dans le rapport qu'en raison de la nature de leurs fonctions, les services des spécialistes des questions judiciaires seront requis jusqu'à la phase finale de la Mission. **Le Comité note que ces modifications du tableau d'effectifs sont présentées dans le rapport comme des suppressions et des transformations de postes alors qu'elles s'assimilent à des transformations de postes d'administrateur recruté sur le plan international en postes d'administrateur recruté sur le plan national.**

Appui à la Mission

48. À la Section de la sûreté et de la sécurité, il est proposé de transformer en postes deux emplois d'agent du Service mobile financés au titre du personnel temporaire du fait de la taille des complexes de la MINUSS (Topping et Maison des Nations Unies de Djouba), et du nombre de gardes à superviser. Il est également proposé de transformer en poste un emploi d'agent de sécurité (P-3) financé au titre du personnel temporaire, dont le titulaire est chargé de superviser le Groupe des plans et des politiques de sécurité et de rédiger, compiler et tenir à jour les documents essentiels en matière de sécurité, notamment les procédures opérationnelles permanentes, les rapports trimestriels destinés au Siège de l'ONU et les plans d'intervention en cas d'urgence (ibid., par. 63).

49. **Le Comité consultatif n'a pas d'objection aux transformations d'emplois de temporaire proposées par le Secrétaire général, pour les motifs qu'il a exposés aux paragraphes 45 à 48 ci-dessus.**

Suppressions

50. Selon le rapport sur le projet de budget, la suppression de six postes est dictée par le transfert de certaines fonctions et du personnel les exerçant de la Division de l'appui à la Mission au Centre de services régional et par la rationalisation et l'intégration de certaines fonctions suite au réexamen des effectifs nécessaires et compte tenu des synergies entre les Sections des finances et des ressources humaines et le Centre. Ces fonctions sont celles de 1 assistant financier (agent des services généraux recruté sur le plan national), de 1 spécialiste adjoint des ressources humaines (P-2) et de 4 assistants aux ressources humaines (agents du Service mobile) (ibid., par. 48 et 49). **Le Comité consultatif relève que dans son rapport sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591/Add.1), le Secrétaire général indique que la création du Centre de services régional permet d'économiser un total de 14 postes à la MINUSS. Il note que les suppressions proposées au sein de la MINUSS pour l'exercice 2012/13 ne concernent que six postes, les huit autres postes approuvés étant inscrits au tableau d'effectifs de la MINUS.**

51. Par la suite de la suppression de 6 postes et du transfert de 83 postes et emplois de temporaire au Centre de services régional, la Section des finances de la MINUSS devrait compter 27 postes et emplois de temporaire et la Section des ressources humaines 45 pour l'exercice 2012/13. **Le Comité consultatif estime qu'il est possible de dégager des gains d'efficacité plus importants de la rationalisation et de l'intégration des fonctions confiées à la Mission et du transfert correspondant de 83 postes des Sections des finances et des ressources humaines de la MINUSS au Centre de services régional (voir par. 41 ci-dessus). Il rappelle la recommandation du Bureau des services de contrôle interne, selon laquelle le Département de l'appui aux missions devrait examiner les fonctions qu'il est prévu de transférer au Centre de services mondial et au Centre de services régional et reconfirmer ce transfert, et devrait également examiner et reconfirmer l'organisation des fonctions subsistantes d'appui aux missions, pour s'assurer qu'elles restent conformes au projet final (voir A/66/714, par. 19). Le Comité trouve négligeable le nombre de suppressions de postes proposées à la MINUSS au regard de la quantité de ressources qu'il est proposé de transférer au Centre de services régional. De plus, il est proposé que de nombreux postes continuent de servir à assurer des fonctions similaires dans le domaine de la gestion des finances et des ressources humaines au quartier général de la Mission. Le Comité compte donc que la Mission examinera dans quelle mesure l'ensemble de son tableau d'effectifs correspond à ses besoins afin d'identifier, en matière d'appui administratif, de nouvelles sources d'économies rendues possibles par le Centre de services régional, et que les résultats de cet examen seront présentés dans le projet de budget pour l'exercice 2013/2014. Le Comité s'arrête sur la stratégie globale d'appui aux missions à la section IV de son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).**

52. Le Secrétaire général propose par ailleurs la suppression des emplois de temporaire suivants : 1 formateur (P-3) devenu superflu à la Section de la formation (voir A/66/733, par. 50); 1 assistant des opérations aériennes (Service mobile) (ibid., par. 52); 6 aides-mécaniciens (Service mobile) (ibid., par. 55); 7 assistants en communications et informatique (Service mobile) (ibid., par. 61) et 6 assistants à l'approvisionnement (Service mobile) (ibid., par. 59). Par suite de l'externalisation des services de garde, il est proposé de supprimer 400 emplois de temporaire de gardes (agents des services généraux recrutés sur le plan national) et 6 emplois de temporaire d'agent recruté sur le plan international, dont 3 P-3, 1 P-2 et 2 agents du Service mobile à la Section de la sûreté et de la sécurité (voir aussi par. 72 ci-dessous).

53. Compte tenu des observations qu'il a formulées au paragraphe 51 ci-dessus au sujet des suppressions de postes dictées par le transfert de fonctions au Centre de services régional, le Comité consultatif n'a pas d'objection aux suppressions proposées par le Secrétaire général.

3. Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant alloué pour 2011/12</i>	<i>Montant proposé pour 2012/13</i>	<i>Variation</i>
Dépenses opérationnelles	390 849,1	396 854,1	6 005,0

54. Le montant des dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 s'élève à 396 854 100 dollars, soit 6 005 000 dollars (1,5 %) de plus que le montant des crédits alloués pour l'exercice 2011/12. Il est supérieur de 26 177 900 dollars (7,1 %) à celui des dépenses prévues pour l'exercice en cours. L'augmentation par rapport au montant des crédits alloués pour l'exercice en cours s'explique essentiellement par la hausse des dépenses prévues au titre du personnel fourni par les gouvernements, des consultants, des voyages, des transports aériens, des services médicaux, du matériel spécial, des fournitures, services et matériel divers et des projets à effet rapide, qui est partiellement compensée par la baisse des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et de l'informatique.

Voyages

55. Le montant des ressources nécessaires au titre des voyages pour l'exercice 2012/13 est estimé à 5 966 000 dollars, soit 4 499 900 dollars (306,9 %) de plus que le montant des crédits alloués (1 466 100 dollars) pour l'exercice précédent. Au paragraphe 93 de son rapport, le Secrétaire général indique que la hausse des montants demandés s'explique par un nombre de voyages estimé à plus de 9 000 à l'intérieur de la zone de la Mission et à plus de 300 à l'extérieur et que le grand nombre de voyages à l'intérieur de la zone de la Mission tient à la structure décentralisée de la MINUSS et à la nécessité de se rendre dans les États et les comtés. Le Comité consultatif a été informé que la construction de 35 bases d'appui dans les comtés prévue sur une période de trois ans nécessite des voyages plus fréquents dans les comtés. Il note que le plan de financement standard ne prévoyait pas de ressources au titre des voyages pour une structure décentralisée de la Mission. **Compte tenu des précisions qu'il a obtenues, le Comité consultatif**

considère que les prochains projets de budget devraient faire état d'une réduction des dépenses prévues au titre des voyages à mesure que les bases d'appui dans les comtés sont établies et deviennent opérationnelles. Il formule d'autres observations sur la question des voyages dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Installations et infrastructures

56. Le montant des ressources nécessaires au titre des installations et infrastructures pour l'exercice 2012/13 s'élève à 100 245 800 dollars, soit 20 542 800 dollars (17,0 %) de moins que le montant des crédits alloués (120 788 600 dollars) dans le budget reposant sur le plan de financement standard pour la période précédente. Au paragraphe 94 de son rapport, le Secrétaire général indique que cette baisse tient essentiellement au fait que du matériel a été acheté durant l'exercice précédent ou transféré de missions en liquidation, mais qu'elle est partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants. Le Comité consultatif constate que la consommation de carburant prévue à cette rubrique s'élève à 19,4 millions de litres pour l'exercice 2012/13 tandis que le plan de financement standard prévoyait des ressources pour l'achat de 0,9 million de litres seulement en 2011/12.

Projets de construction

57. Le Comité consultatif a été informé qu'un montant total de 26,9 millions de dollars était proposé au titre des services de construction pour l'exercice 2012/13. Il rappelle qu'il s'était inquiété de savoir si la MINUSS aurait suffisamment de moyens pour superviser le programme de construction ambitieux prévu pour la phase cruciale de sa mise en route (voir A/66/592, par. 63). Ayant obtenu des informations complémentaires, il note que pour l'exercice en cours, sur le montant total des crédits alloués au titre des services de construction (31 365 200 dollars), 3 314 800 dollars seulement (10,6 %) avaient été dépensés au 29 février 2012. Il a reçu un récapitulatif de l'état d'avancement des projets de construction et de génie à la MINUSS (voir annexe IV).

58. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 11 avril 2012, les projets de construction achevés au quartier général de la Mission comprenaient 12 immeubles de bureau en dur, une clinique en dur, un bâtiment de loisirs/caféteria, trois bâtiments pour les groupes électrogènes, quatre ateliers en dur et 12 kilomètres de réseau routier intérieur. Il a en outre été informé que les projets de construction en cours comprenaient 59 logements en dur pour le personnel, un centre informatique, le bâtiment de la sécurité et le système de lutte contre l'incendie. Sur le site de Tomping, les projets de construction achevés comprenaient les logements du personnel, le parc de stockage du matériel et les canalisations d'eau (3,2 km de long, allant du Nil jusqu'au site), et les projets en cours comprenaient la base logistique, dont la construction devrait être achevée en juin 2012, et l'aire de trafic de l'aéroport de Djouba.

59. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le retard accumulé dans les projets de construction des 19 bases d'appui dans les comtés était dû aux facteurs suivants : la congestion dans le port de Mombasa entravait la livraison des marchandises nécessaires à la Mission; les autorités de l'État retardaient l'arrivée des conteneurs en provenance de la MINUAD; il était difficile

de parvenir à un accord avec les autorités locales concernant l'utilisation des terrains; on manquait de biens et services dans la zone de la Mission. Le Comité a en outre été informé qu'au total 5 des 19 bases d'appui dont la construction était prévue en 2011/12 étaient terminées (Mardid, Nasser, Turlei, Raja et Melut) et que les 14 autres seraient achevées d'ici au 30 juin 2012.

60. S'agissant des bureaux des coordonnateurs d'État, le Comité consultatif a été informé que la construction de 175 logements destinés au personnel dans neuf capitales d'États était en cours et devait s'achever d'ici au 31 mai 2012.

61. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les projets prévus pour l'exercice 2012/13 comprendraient la construction d'une clôture en grillage autour des pistes et des bandes d'atterrissage (3,8 millions de dollars); la construction d'ateliers pour véhicules dans les capitales des États (1,5 million de dollars); la construction des neuf bases d'appui dans les comtés restantes (5 millions de dollars); l'agrandissement de la base et des centres d'appui de la Mission (6 millions de dollars); la construction de logements en dur dans les capitales des États et de bases d'appui dans les comtés (12,5 millions de dollars); les travaux d'évacuation des eaux pour les aires de trafic, les voies de circulation et les pistes d'atterrissage (5 millions de dollars); et la construction d'hélistations (800 000 dollars). Il a en outre été informé qu'un facteur retard de 25 % avait été appliqué dans le projet de budget aux prévisions de dépenses au titre des projets de construction pour l'exercice 2012/13. Après avoir demandé des précisions, il a également été informé qu'aucun des projets de construction dont l'achèvement était prévu en 2011/12 n'avait été reporté à 2012/13, et que le montant total des crédits alloués pour les services de construction en 2011/12 serait utilisé. **Le Comité consultatif compte que la Mission suivra de près l'avancement des projets de construction pour éviter que des retards viennent empêcher le déploiement, en temps voulu et dans de bonnes conditions, de la Mission dans les États et les comtés. Il est d'avis également que le Siège devrait apporter un appui plus direct à la Mission et suivre davantage la planification et l'exécution des grands projets de construction dans les opérations de maintien de la paix.** Il formule d'autres observations sur la question des projets de construction dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Groupes électrogènes

62. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que du matériel du génie, dont des groupes électrogènes, d'une valeur marchande de 71 549 000 dollars et d'une valeur résiduelle de 32 441 000 dollars, avait été reçu durant l'exercice 2011/12 en provenance de la MINUS, qui était en liquidation, et que du matériel du génie d'une valeur marchande de 2 215 000 dollars et d'une valeur résiduelle de 1 515 000 dollars avait été reçu de la MINURCAT, qui avait été liquidée. Il a en outre été informé que le matériel du génie reçu par la MINUSS comprenait en tout 431 groupes électrogènes, d'une valeur marchande de 12 367 918 dollars et d'une valeur résiduelle de 7 601 901 dollars. Il note qu'au total, 2 036 400 dollars ont été dépensés pour l'achat de groupes électrogènes durant l'exercice en cours et que le budget de la MINUSS ne prévoit pas de ressources pour l'achat de groupes électrogènes en 2012/13. En réponse à ses questions, il a été informé que les groupes électrogènes plus puissants reçus de la MINUS (500 kVA) avaient été déployés dans les bureaux de la MINUSS dans les capitales d'États (Wau, Malakal et Bentiu), où ils étaient pleinement exploités, et que les 70 groupes

électrogènes achetés durant l'exercice en cours étaient moins puissants (125 kVA) et avaient été déployés dans les bases d'appui dans les comtés. **Le Comité consultatif est préoccupé par le fait qu'outre les groupes électrogènes achetés pendant l'exercice 2011/12, la Mission a reçu un grand nombre de groupes électrogènes de la MINUS et de la MINURCAT, qui étaient en liquidation, et pourrait donc avoir accumulé des groupes électrogènes en trop grand nombre. Il prie la Mission de revoir ses stocks de groupes électrogènes et de procéder aux aménagements nécessaires.**

Transports terrestres

63. Le montant des ressources nécessaires au titre des transports terrestres pour l'exercice 2012/13 s'élève à 21 393 300 dollars, soit 37 552 200 dollars (63,7 %) de moins que le montant des crédits alloués (58 945 500 dollars) dans le budget reposant sur le plan de financement standard pour l'exercice précédent. Il est indiqué dans le projet de budget présenté par le Secrétaire général que la baisse s'explique principalement par le fait que des véhicules ont été achetés durant l'exercice en cours ou transférés de missions en liquidation, et que les principales dépenses prévues au titre des transports terrestres pour 2012/13 comprennent les carburants et lubrifiants (9,4 millions de dollars), la location de véhicules (4,5 millions de dollars) et l'achat de matériel pour les ateliers (2,1 millions de dollars) (ibid., par. 95). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le matériel de transports terrestres d'une valeur marchande de 81 567 000 dollars et d'une valeur résiduelle de 33 269 000 dollars reçu à la MINUSS provenait de la MINUS, qui était en liquidation.

64. D'après les renseignements complémentaires qui lui ont été fournis, le Comité consultatif constate que, pour l'exercice 2012/13, au cours duquel le recrutement sur le plan international de 1 542 membres du personnel est proposé, il est prévu que 551 des 1 098 véhicules légers de transport de passagers seront distribués au personnel recruté sur le plan international, soit un nombre supérieur à celui que l'on obtiendrait à partir des coefficients standard applicables aux opérations de maintien de la paix. Il note que lors de l'examen du projet de budget de la MONUSCO pour l'exercice 2012/13, il a été informé que la MINUSS transférerait l'excédent de véhicules à la MONUSCO, l'objectif étant de s'aligner sur les coefficients standard. **Le Comité consultatif sait que le personnel de la Mission a besoin de véhicules pour s'acquitter de ses fonctions officielles, mais il recommande à la MINUSS de réexaminer son stock de véhicules et de procéder aux aménagements nécessaires pour qu'il soit aligné sur les coefficients standard. Il demande que des renseignements à ce sujet soient fournis dans le projet de budget pour l'exercice 2013/14 et que, dans le cas où le nombre de véhicules proposé dépasserait le nombre calculé à partir des coefficients standard, la Mission explique les raisons de ce dépassement.** Il formule d'autres observations sur la question des stocks de véhicules et des coefficients standard dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Transports aériens

65. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des transports aériens pour l'exercice 2012/13 s'élève à 150 419 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 11 552 100 dollars (soit 8,3 %) par rapport au montant prévu pour l'exercice précédent dans le plan de financement normalisé (138 897 700 dollars).

Le Secrétaire général indique dans son rapport que cette augmentation, qui s'explique principalement par la hausse du prix du carburant, qui a atteint 1,30 dollar le litre, et par des frais de gestion s'élevant à environ 10 millions de dollars, est partiellement compensée par une diminution de la consommation de carburant d'aviation, la Mission estimant ses besoins à 16,5 millions de litres contre 22 millions de litres prévus dans le budget tel qu'il ressort du plan de financement normalisé. Il précise que l'augmentation du montant demandé au titre des transports aériens est également due à l'utilisation plus importante d'hélicoptères faute de pistes d'atterrissage dans les États et les comtés (A/66/733, par. 96). Le Comité consultatif a été informé que la flotte de la MINUSS comprendrait 8 avions et 21 hélicoptères.

Technologies de l'information

66. Le Comité consultatif relève que le montant des ressources demandées pour l'acquisition de matériel informatique durant l'exercice 2012/13 représente une réduction de 9 604 500 dollars (soit 93,9 %) par rapport au montant prévu pour l'exercice précédent dans le plan de financement normalisé (10 231 000 dollars). Cette diminution, attribuée au fait que du matériel a été acquis ou transféré de missions en liquidation durant l'exercice précédent, est partiellement compensée par une augmentation du crédit demandé au titre des consultants informatiques (5,7 millions de dollars), dont les services sont requis en raison de retards dans le recrutement sur le plan national de personnel qualifié pour accomplir les tâches liées à l'informatique à Djouba et dans les États et comtés. Le Comité a été informé que la Mission disposait actuellement de 5 690 ordinateurs, dont 1 102 devaient servir dans des cybercafés; pour la formation, la connexion des contingents à Internet, la téléphonie, la programmation des serveurs, radios et autres appareils, et le système CarLog et les systèmes de transmission de données haute fréquence; ou à être cannibalisés ou prêtés. Par ailleurs, il note que le projet de budget pour 2012/13 est basé sur un ratio utilisateur/ordinateur de 0,8 pour 1 alors que le ratio standard est de 1 pour 1, le ratio agent recruté sur le plan national/ordinateur étant de 1,3 pour 1 alors que le ratio standard est de 2,5 pour 1. **Tout en observant une diminution des achats de matériel informatique, le Comité est d'avis que la Mission devrait réduire encore davantage son parc d'ordinateurs.** Il formule d'autres observations sur la question de la dotation en matériel informatique dans son rapport concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Projets à effet rapide

67. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2012/13 s'élève à 2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1 119 700 dollars (soit 127,2 %) par rapport au montant prévu pour l'exercice précédent dans le plan de financement normalisé (880 300 dollars). Le Secrétaire général indique dans son rapport que cette hausse est principalement due au nombre accru de programmes et projets qu'il est prévu de mener au niveau local. La Mission entend recourir au personnel de la Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix déployé dans les bases d'appui de comté pour faciliter l'exécution des projets à effet rapide sur le terrain (A/66/733, par. 102). Le Comité consultatif a été informé que la Mission avait attribué un degré de priorité élevé aux projets à effet rapide en vue de faciliter la décentralisation des activités de consolidation de la paix, en établissant une présence dans les bases

d'appui de comté. Ayant demandé des renseignements complémentaires, il a en outre appris que le Secrétaire général avait décidé que, jusqu'au 30 juin 2012, le montant maximum alloué à chaque projet à effet rapide de la MINUSS serait porté à 100 000 dollars. **Le Comité consultatif estime que les projets à effet rapide sont un outil efficace et espère que la Mission s'acquittera de ceux qu'elle doit mener dans les délais impartis.** Le Comité formule d'autres observations sur les projets à effet rapide dans son rapport concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

68. Le Comité consultatif n'a pas d'objection à l'ouverture des crédits demandés au titre des dépenses opérationnelles visées aux paragraphes 54 à 67 plus haut.

Formation

69. Le montant des ressources demandées au titre de la formation pour l'exercice 2012/13 s'élève à 2 733 400 dollars et se décompose comme suit : 1 474 300 dollars au titre des voyages; 343 400 dollars au titre des consultants; et 915 700 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers (voir A/66/733, par. 71 à 73). Au paragraphe 72 de son rapport, le Secrétaire général donne des informations sur le nombre de participants prévu pour les formations externes ainsi que pour les formations assurées à la MINUSS. Le Comité consultatif note qu'au cours de l'exercice 2012/13, le personnel recruté sur le plan international devrait bénéficier de 209 stages de formation organisés en dehors de la zone de la Mission et de 624 stages de formation organisés à la Mission, y compris au Centre de services régional à Entebbe. **Le Comité engage instamment la Mission à réduire au minimum le nombre de voyages entrepris au titre de la formation.** Le Comité fait d'autres observations sur la formation dans son rapport concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/66/718).

IV. Questions diverses

Initiatives visant à gagner en efficacité

70. Le Secrétaire général indique dans son rapport que des gains d'efficacité réalisés dans les domaines suivants permettront de réduire de 8 181 700 dollars le montant de l'enveloppe prévue dans le projet de budget (voir A/66/733, par. 67) :

a) Installations et infrastructures (387 700 dollars) : utilisation d'un système d'écoulement par gravité au poste de commandement de secteur et dans les bases d'opérations en vue de réduire le nombre de pompes à eau nécessaires à l'approvisionnement en eau pour les installations et les sanitaires. Ce système permettra de réduire la quantité d'électricité fournie à partir de groupes électrogènes, et donc de diminuer les besoins en carburants;

b) Sécurité (6 368 000 dollars) : externalisation des activités de garde de la MINUSS (voir par. 72 plus bas);

c) Transports terrestres (970 000 dollars) : externalisation des services de transport du personnel recruté sur le plan national, d'où une réduction de la quantité d'autocars, de carburant et de pièces de rechange nécessaire au fonctionnement de la Mission. Le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que la Mission avait trouvé le moyen de réaliser des gains d'efficacité supplémentaires

dans le domaine des transports terrestres en externalisant les services d'entretien de certains véhicules lourds (excavatrices, camions à benne et bouteurs);

d) Carburants et rations (456 000 dollars) : le gain de rapidité dans les opérations de vérification, de traitement et de paiement des factures de carburants et de rations (avec un délai maximal de 30 jours) devrait permettre de réduire de 0,5 % le montant total des factures. **Le Comité prend note de l'effort fait pour accélérer la vérification, le traitement et le paiement des factures de carburants et de rations et engage le Secrétaire général à en partager les enseignements tirés avec d'autres missions de manière à ce qu'elles puissent réaliser des gains d'efficacité semblables.**

71. Le Comité consultatif prend note des initiatives visant à gagner en efficacité exposées dans le budget de la MINUSS pour l'exercice 2012/13. **Le Comité souligne qu'il importe d'utiliser les moyens aériens de la MINUSS avec discernement afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de la gestion des opérations aériennes.** Il fait d'autres observations sur les gains d'efficacité dans son rapport concernant l'ensemble des opérations (A/66/718).

Externalisation des activités de garde

72. Le Secrétaire général fait savoir dans son rapport que les fonctions de sécurité seront confiées à une entreprise privée et assurées par des gardes de sécurité plus professionnels et mieux formés, ce qui permettra à la direction de consacrer plus de temps et d'énergie à la planification et à l'élaboration des politiques (voir A/66/733, par. 67). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le plan d'externalisation prévoyait le remplacement de 400 agents de sécurité recrutés sur le plan national (coût annuel : quelque 8,9 millions de dollars), 788 vacataires (coût annuel : 3,1 millions de dollars) et 4 agents recrutés sur le plan international (coût annuel : 0,5 million de dollars), les services de sécurité devant être assurés par une entreprise à un coût qui sera déterminé lors de la passation du marché. Le Comité rappelle que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a souligné l'importance de vérifier minutieusement les antécédents des membres du personnel de sécurité local engagés par les missions de maintien de la paix, notamment en ce qui concerne d'éventuelles infractions pénales et atteintes aux droits de l'homme, et de s'assurer que ces personnes n'ont aucun lien avec des entreprises de sécurité (voir A/65/19, par. 44). **Le Comité engage vivement la Mission à s'assurer que l'entreprise locale vérifie soigneusement les antécédents du personnel de sécurité affecté à la protection de locaux des Nations Unies.**

Renforcement des capacités nationales

73. Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées à l'égard du renforcement des capacités nationales à la MINUSS (voir A/66/592, par. 19) et note, à la lecture du rapport du Secrétaire général, que la Mission mènera ses activités en vue de leur assurer une incidence positive maximale pour le Soudan du Sud sur les plans économique, social et environnemental et, lorsque ce sera possible, cherchera à se procurer des produits sur le marché local, à embaucher du personnel local et à renforcer ses capacités, et à concevoir ses infrastructures et ses activités en gardant à l'esprit l'héritage qu'elle laissera derrière elle. Le Comité a été informé que la MINUSS prenait des mesures spéciales pour diffuser le plus largement possible les avis de vacance des postes à pourvoir sur le plan national, notamment en les

publiant sur son site Web et dans les journaux locaux et en les annonçant sur Radio Miraya, sa station radio. Il fournira ses observations concernant le prochain rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à la hauteur des situations postconflituelles et l'applicabilité des recommandations qui y sont formulées à l'intention de la MINUSS lorsqu'il examinera ledit rapport. **Le Comité encourage la Mission à continuer d'axer ses travaux sur le renforcement des capacités nationales.**

Services de détection des mines et de déminage

74. En ce qui concerne la détection des mines et le déminage, le Secrétaire général signale dans son rapport que la Mission effectuera le relevé et le déminage de 488 zones dangereuses, 9 champs de mines et 27 zones présumées dangereuses et restituera des lieux aux populations locales pour qu'elles les exploitent; répondra rapidement aux demandes urgentes de relevé et de déminage; effectuera le relevé, la vérification et, si nécessaire, le déminage de 1 050 kilomètres de routes au minimum; et organisera au niveau local des séances d'information sur les dangers des mines à l'intention de 100 000 personnes.

75. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2012/13, qui s'élève à 40 441 400 dollars, est inscrit à la rubrique Fournitures, services et matériel divers faute de rubrique correspondante dans le budget prévu dans le plan de financement normalisé pour l'exercice précédent. Le Comité consultatif note que les dépenses engagées au titre de ces services au 29 février 2012 s'élevaient à 19 274 800 dollars. **Le Comité engage la Mission à continuer d'associer ses partenaires à l'exécution des activités de détection des mines et de déminage.**

Désarmement, démobilisation et réintégration

76. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration pour l'exercice 2012/13 s'élève à 16 193 200 dollars (voir A/66/733, par. 74 et 75), alors que le budget prévu dans le plan de financement normalisé ne prévoyait aucun crédit pour ces activités. Le Comité consultatif a été informé que le montant des dépenses engagées au titre des services d'appui aux activités de désarmement, démobilisation et réintégration pendant l'exercice en cours s'élevait à 259 700 dollars au 29 février 2012. Il a également été informé, comme suite à ses questions, que le programme de désarmement, démobilisation et réintégration devait être lancé en avril 2012 et que la stratégie de la Mission en la matière avait déjà été arrêtée définitivement.

V. Conclusion

77. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 sont décrites à la section IV du rapport du Secrétaire général sur le budget (A/66/733). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant de 839 636 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MINUSS.**

Documentation

- Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (A/66/733)
- Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/66/532)
- Additif au rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591/Add.1)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/66/592)
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/66/5 (Vol. II)]
- Résolutions 65/293 et 66/243 de l'Assemblée générale
- Résolution 1996 (2011) du Conseil de sécurité
- Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2012/140)

Annexe I

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud : dépenses effectives et projections pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>1^{er} juillet 2011-29 février 2012</i>			<i>1^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses</i>			<i>Écart (pourcentage)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses effectives + projections 2011/12</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2012</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>		
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	5 456,4	6 398,4	(942,0)	2 329,2	8 727,6	(3 271,2)	(60,0)	Le dépassement de crédits tient au fait que 166 observateurs militaires doivent être déployés durant l'exercice en cours alors que le plan de financement normalisé n'en prévoyait que 120.
Contingents	194 574,3	64 219,6	130 354,7	86 271,3	150 490,9	44 083,4	22,7	Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que seuls 20 millions de dollars devraient être dépensés au titre du transport du matériel appartenant aux contingents alors que le plan de financement normalisé prévoyait des dépenses d'un montant de 61 millions de dollars (dans le cadre du démarrage de la Mission).
Police des Nations Unies	15 043,6	13 186,8	1 856,8	11 656,5	24 843,2	(9 799,6)	(65,1)	Le dépassement de crédits tient au fait que 455 membres de la Police des Nations Unies doivent être déployés alors que le plan de financement normalisé n'en prévoyait que 331, et que les frais moyens de déploiement prévus par la MINUSS sont supérieurs aux prévisions du plan de financement normalisé.

	1 ^{er} juillet 2011-29 février 2012			1 ^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses			Écart (pourcentage)	Explication des écarts
	Montant alloué	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives + projections 2011/12	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2012		
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)		
Unités de police constituées	26 535,7	–	26 535,7	–	–	26 535,7	100,0	Le solde inutilisé est imputable au fait que la MINUSS n'a pas d'unités de police constituées.
Total partiel	241 610,0	83 804,8	157 805,2	100 257,0	184 061,8	57 548,2	23,8	
Personnel civil								
Personnel recruté sur la plan international	64 659,3	20 383,1	44 276,2	38 192,6	58 575,7	6 083,6	9,4	771 agents recrutés sur le plan international sont déployés en moyenne tous les mois, alors que le plan de financement normalisé n'en prévoyait que 331, ce qui devrait entraîner des dépenses considérablement supérieures au montant alloué [voir également personnel temporaire (autre que pour les réunions)].
Personnel recruté sur le plan national	22 315,8	4 691,7	17 624,1	21 410,4	26 102,1	(3 786,3)	(17,0)	1 299 agents recrutés sur le plan national sont déployés en moyenne tous les mois, alors que le plan de financement normalisé n'en prévoyait que 642, ce qui devrait entraîner des dépenses considérablement supérieures au montant alloué [voir également personnel temporaire (autre que pour les réunions)].
Volontaires des Nations Unies	2 695,4	4 983,3	(2 287,9)	5 040,0	10 023,3	(7 327,9)	(271,9)	Le dépassement de crédits est dû au fait que 239 Volontaires des Nations Unies en moyenne sont déployés tous les mois, alors que le plan de financement normalisé n'en prévoyait que 125.

	1 ^{er} juillet 2011-29 février 2012			1 ^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses			Écart (pourcentage)	Explication des écarts
	Montant alloué	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives + projections 2011/12	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2012		
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	70 148,0	(70 148,0)	2 400,0	72 548,0	(72 548,0)	–	Les dépenses prévues au titre de l'ensemble du personnel ayant été comptabilisées à cette rubrique jusqu'à l'adoption du tableau d'effectifs par l'Assemblée générale en décembre 2011, l'écart doit être examiné compte tenu des données ci-dessus concernant le personnel recruté sur le plan international et sur le plan national.
Total partiel	89 670,5	100 206,1	(10,535,6)	67 043,0	167 249,1	(77 578,6)	(86,5)	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	875,3	(875,3)	649,7	1 525,0	(1 525,0)	–	Cette catégorie de personnel n'est pas prise en compte dans les projections du plan de financement normalisé.
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	165,0	637,3	(472,3)	364,9	1 002,2	(837,2)	(507,4)	Le dépassement de crédits s'explique par le fait que le plan de financement normalisé calcule les dépenses relatives aux consultants sur la base du coût moyen d'un consultant civil pendant la phase de démarrage des opérations de maintien de la paix, alors que les dépenses prévues par la MINUSS correspondent aux besoins réels.
Voyages	1 466,1	1 314,4	151,7	2 314,5	3 628,9	(2 162,8)	(147,5)	Le dépassement de crédits tient à une augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages due à la structure décentralisée de la Mission et

	<i>1^{er} juillet 2011-29 février 2012</i>			<i>1^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses</i>			<i>Écart (pourcentage)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses effectives + projections 2011/12</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2012</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>		
Installations et infrastructures	120 788,6	50 719,8	70 068,8	71 000,2	121 720,0	(931,4)	(0,8)	au fait que les équipes doivent être mobiles pour appuyer davantage de sites. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que les dépenses par type de service correspondent aux besoins réels alors que le plan de financement normalisé tient compte d'un abattement pour retards, et par le fait que le coût des carburants et lubrifiants est calculé sur la base d'un prix moyen du carburant 60 % supérieur aux prévisions du plan de financement normalisé.
Transports terrestres	58 945,5	9 952,0	48 993,5	8 373,9	18 325,9	40 619,6	68,9	Le solde inutilisé tient au fait que les projections de la MINUSS pour 2011/12 prévoient un nombre limité d'achats, alors que le plan de financement prévoit que tous les véhicules nécessaires à une nouvelle mission sont achetés au cours de sa première année de fonctionnement.
Transports aériens	138 897,7	89 369,3	49 528,4	44 236,0	133 605,3	5 292,4	3,8	Le solde inutilisé s'explique par le fait que le budget de la MINUSS prévoit une flotte aérienne de 32 appareils, alors que le plan de financement normalisé prévoit 34 appareils.
Transports maritimes ou fluviaux	–	18,6	(18,6)	–	18,6	(18,6)	–	
Communications	33 040,8	10 498,3	22 542,5	3 361,9	13 860,2	19 180,6	58,1	Le solde inutilisé tient au fait que les achats de la MINUSS ont été moins importants que prévu.

	<i>1^{er} juillet 2011-29 février 2012</i>			<i>1^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses</i>			<i>Écart (pourcentage)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses effectives + projections 2011/12</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2012</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>		
Informatique	12 803,5	5 359,2	7 444,3	4 375,0	9 734,2	3 069,3	24,0	Le solde inutilisé tient au fait que les achats de la MINUSS ont été moins importants que prévu.
Services médicaux	4 410,5	914,0	3 496,5	1 492,0	2 406,0	2 004,5	45,4	Le solde inutilisé tient au fait que les achats de la MINUSS ont été moins importants que prévu.
Matériel spécial	2 321,6	943,3	1 378,3	943,3	1 886,6	435,0	18,7	Le solde inutilisé tient au fait que les achats de la MINUSS ont été moins importants que prévu.
Fournitures, services et matériel divers	17 129,5	37 266,2	(20 136,7)	25 197,0	62 463,2	(45 333,7)	(264,7)	Le dépassement de crédits s'explique par les dépenses afférentes aux activités menées dans le cadre de la lutte antimines et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, qui n'étaient pas prévues dans le plan de financement normalisé, et par des dépenses supplémentaires de 12 millions de dollars au titre du transport du matériel appartenant aux contingents à l'intérieur de la zone de la Mission.
Projets à effet rapide	880,3	–	880,3	500,0	500,0	380,3	43,2	Les projections tiennent compte de projets qui pourraient être exécutés avant la fin de l'exercice.
Total partiel	390 849,1	207 867,7	182 981,4	162 808,5	370 676,2	20 172,9	5,2	
Montant brut	722 129,6	391 878,6	330 251,0	330 108,5	721 987,1	142,5	0,0	

	<i>1^{er} juillet 2011-29 février 2012</i>			<i>1^{er} mars-30 juin 2012 : projection des dépenses</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Écart</i>	
					<i>effectives + projections 2011/12</i>	<i>prévu au 30 juin 2012</i>		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>	<i>(7) = (6)/(1)</i>	
Recettes provenant des contributions du personnel	10 076,8	6 078,5	-	-	6 078,5	3 998,3	39,7	
Montant net	712 052,8	385 800,1	330 251,0	330 108,5	715 908,6	(3 855,8)	(0,5)	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	
Total	722 129,6	391 878,6	330 251,0	330 108,5	721 987,1	142,5	0,020	

Annexe II

**Mission des Nations Unies au Soudan du Sud :
montant estimatif des dépenses de l'exercice 2011/12
et projet de budget pour l'exercice 2012/13**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant alloué pour 2011/12	Montant estimatif des dépenses de 2011/12	Projet de budget pour 2012/13	Variation entre le projet de budget et le montant estimatif des dépenses	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	5 456,4	8 727,6	8 287,3	(440,3)	-5,0
Contingents	194 574,3	150 490,9	190 132,2	39 641,3	26,3
Police des Nations Unies	15 043,6	24 843,2	31 451,1	6 607,9	26,6
Unités de police constituées	26 535,7	–	–	–	–
Total partiel	241 610,0	184 061,8	229 870,6	45 808,8	24,9
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	64 659,3	58 575,7	147 844,0	89 268,3	152,4
Personnel recruté sur le plan national	22 315,8	26 102,1	40 050,8	13 948,7	53,4
Volontaires des Nations Unies	2 695,4	10 023,3	16 123,2	6 099,9	60,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	72 548,0	9 019,8	(63 528,2)	-87,6
Total partiel	89 670,5	167 249,1	213 037,8	45 788,7	27,4
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	–	1 525,0	3 127,0	1 602,0	105,1
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	165,0	1 002,2	828,3	(173,9)	-17,4
Voyages	1 466,1	3 628,9	5 966,0	2 337,1	64,4
Installations et infrastructures	120 788,6	121 720,0	100 245,8	(21 474,2)	-17,6
Transports terrestres	58 945,5	18 325,9	21 393,3	3 067,4	16,7
Transports aériens	138 897,7	133 605,3	150 419,8	16 814,5	12,6
Transports maritimes ou fluviaux	–	18,6	–	(18,6)	-100,0
Communications	33 040,8	13 860,2	24 691,4	10 831,2	78,1
Informatique	12 803,5	9 734,2	9 611,7	(122,5)	-1,3
Services médicaux	4 410,5	2 406,0	5 930,3	3 524,2	146,5
Matériel spécial	2 321,6	1 886,6	3 153,7	1 267,1	67,2
Fournitures, services et matériel divers	17 129,5	62 463,2	69 486,8	7 023,6	11,2
Projets à effet rapide	880,3	500,0	2 000,0	1 500,0	300,0
Total partiel	390 849,1	370 676,2	396 854,1	26 177,9	7,1
Total brut	722 129,6	721 987,1	839 762,5	117 775,4	16,3

	<i>Montant alloué pour 2011/12</i>	<i>Montant estimatif des dépenses de 2011/12</i>	<i>Projet de budget pour 2012/13</i>	<i>Variation entre le projet de budget et le montant estimatif des dépenses</i>	
				<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	10 076,8	6 078,5	18 032,8	11 954,3	196,7
Total net	712 052,8	715 908,6	821 729,7	105 821,1	14,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	722 129,6	721 987,1	839 762,5	117 775,4	16,3

Annexe III

**Mission des Nations Unies au Soudan du Sud :
récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs
proposées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012
au 30 juin 2013**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Direction exécutive et administration			
Bureau du Chef de cabinet	+1	P-5	Transformation de 1 emploi de fonctionnaire hors classe
	+2	AN	Transformation de 2 emplois de fonctionnaire du protocole/attaché de liaison
	-1	P-5	Transformation de 1 emploi de fonctionnaire hors classe
	-2	AN	Transformation de 2 emplois de fonctionnaire du protocole/attaché de liaison
	<u>+0</u>		
Composante 1 : consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État			
Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix	+9	VNU	Création de 9 postes de spécialiste des questions de relèvement, de réintégration et de consolidation de la paix recruté sur le plan international
	<u>+9</u>		
Composante 2 : atténuation des conflits et protection des civils			
Division des affaires civiles	+9	VNU	Création de 9 postes de spécialiste des affaires civiles recruté sur le plan international
	+9	VNU	Création de 9 postes de spécialiste des affaires civiles recruté sur le plan national
	<u>+18</u>		
Composante 3 : renforcement des capacités			
Bureau de l'état de droit et de l'appui aux institutions chargées de la sécurité	+1	P-5	Transformation de 1 emploi de conseiller principal
	-1	P-5	Transformation de 1 emploi de conseiller principal
	<u>+0</u>		
Section consultative pour les questions judiciaires	-4	P-2	Suppression de 4 emplois de spécialiste des questions judiciaires
	+4	AN	Création de 4 postes de spécialiste des questions judiciaires
	<u>+0</u>		
Composante 4 : droits de l'homme			
Division des droits de l'homme	+9	VNU	Création de 9 postes de spécialiste des droits de l'homme recruté sur le plan international
	<u>+9</u>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Composante 5 : appui			
Bureau du Directeur de l'appui à la Mission	+9	VNU	Création de 9 postes d'agent chargé du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix recruté sur le plan international
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	+9		
<i>Services administratifs</i>			
Groupe de la formation	-1	P-3	Suppression de 1 emploi de temporaire de formateur
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-1		
Section des services généraux	+9	PN	Création de 9 postes d'assistant (gestion des installations)
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	+1	SM	Création de 1 assistant chargé des services généraux
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	+10		
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	+1	VNU	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des questions de qualité de vie recruté sur le plan international
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	+1		
Section des services médicaux	+1	SM	Création de 1 poste de technicien radiologue
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	+1		
Section des finances	-1	PN	Suppression de 1 poste d'assistant (finances) (Centre de services régional)
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-4	P-4	Transfert de 4 postes de fonctionnaire des finances au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-12	SM	Transfert de 1 poste de caissier, de 10 postes d'assistant (finances) et de 1 poste d'administrateur de base de données au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-2	AN	Transfert de 2 postes de fonctionnaire des finances (adjoint de 1 ^{re} classe) au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-20	PN	Transfert de 2 postes d'assistant de bureau et de 18 postes d'assistant (finances) au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-39		
Section des ressources humaines	-1	P-2	Suppression de 1 poste de spécialiste adjoint des ressources humaines (Centre de services régional)
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-4	SM	Suppression de 4 postes d'assistant chargé des ressources humaines (Centre de services régional)
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-3	P-4	Transfert de 3 postes de spécialiste des ressources humaines au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-1	P-3	Transfert de 1 poste de spécialiste des ressources humaines au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-1	P-2	Transfert de 1 poste de spécialiste adjoint des ressources humaines au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-17	SM	Transfert de 3 postes de spécialiste des ressources humaines et de 14 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	<hr style="width: 50px; margin-left: 0;"/>		
	-3	AN	Transfert de 2 postes de spécialiste des ressources humaines et de 1 poste de fonctionnaire chargé des voyages au Centre de services régional

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-17	PN	Transfert de 2 postes d'assistant aux voyages, de 1 poste d'assistant de bureau et de 14 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	-3	VNU	Transfert de 3 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	-50		
<i>Services d'appui intégrés</i>			
Section des transports aériens	-1	SM	Suppression de 1 assistant aux opérations aériennes
	+8	VNU	Création de 8 postes de pompier recruté sur le plan international
	+7		
Section du génie	+1	SM	Création de 1 poste de technicien du génie
	+9	PN	Création de 9 postes d'assistant Génie
	-6	SM	Suppression de 6 emplois d'assistant Génie
	+4		
Section des communications et de l'informatique	-7	SM	Suppression de 5 emplois d'assistant chargé des communications et de l'informatique, de 1 emploi de technicien radio et de 1 emploi d'opérateur radio
	+1	SM	Création de 1 poste de spécialiste des réseaux informatiques
	-6		
Section du contrôle des mouvements	+1	SM	Création de 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements
	+1		
Section des approvisionnements	+1	SM	Création de 1 poste d'assistant à l'approvisionnement
	-6	SM	Suppression de 6 emplois d'assistant à l'approvisionnement
	-5		
Section des transports	+1	SM	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des transports
	+9	PN	Création de 9 postes de chauffeur/assistant aux services linguistiques
	+10		
Section de la sûreté et de la sécurité	+2	SM	Transformation de 2 emplois d'agent de sécurité
	+1	P-3	Transformation de 1 emploi d'agent chargé des plans et des politiques
	+9	SM	Création de 9 postes d'agent de sécurité
	-400	PN	Suppression de 400 emplois d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-4	P-3	Transformation de 1 emploi d'agent chargé des plans et des politiques et suppression de 3 emplois d'agent de sécurité
	-1	P-2	Suppression de 1 emploi d'agent de sécurité

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-4	SM	Transformation de 2 emplois d'agent de sécurité et suppression de 2 emplois d'agent de sécurité
	-397		
Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda)	+4	P-4	Transfert de 4 postes de fonctionnaire des finances au Centre de services régional
	+12	SM	Transfert de 1 poste de caissier, de 10 postes d'assistant (finances) et de 1 poste d'administrateur de base de données au Centre de services régional
	+2	AN	Transfert de 2 postes de fonctionnaire des finances (adjoint de 1 ^{re} classe) au Centre de services régional
	+20	PN	Transfert de 2 postes d'assistant de bureau et de 18 postes d'assistant (finances) au Centre de services régional
	+3	P-4	Transfert de 3 postes de spécialiste des ressources humaines au Centre de services régional
	+1	P-3	Transfert de 1 poste de spécialiste des ressources humaines au Centre de services régional
	+1	P-2	Transfert de 1 poste de spécialiste adjoint des ressources humaines au Centre de services régional
	+17	SM	Transfert de 3 postes de spécialiste des ressources humaines et de 14 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	+3	AN	Transfert de 2 postes de spécialiste des ressources humaines et de 1 poste de fonctionnaire chargé des voyages au Centre de services régional
	+17	PN	Transfert de 2 postes d'assistant aux voyages, de 1 poste d'assistant de bureau et de 14 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	+3	VNU	Transfert de 3 postes d'assistant chargé des ressources humaines au Centre de services régional
	+83		
Personnel recruté sur le plan international	+16		
Personnel recruté sur le plan national	+32		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-438		
Volontaires des Nations Unies	+54		
Total	-336		

Abréviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; PN : personnel recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

Annexe IV

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud : état d'avancement des grands projets de construction et de génie

<i>Description du projet</i>	<i>Site</i>	<i>État d'avancement</i>
Fourniture et installation de conduites d'eau	Tomping	Achevé
Fabrication et fourniture, dans la zone de la Mission, de blocs de béton armé destinés à servir de supports pour conteneurs	Bases opérationnelles de compagnie et bases d'appui de comté	En cours
Conception et construction d'immeubles de bureaux, de logements destinés au personnel et de routes intérieures dans la Maison des Nations Unies	Maison des Nations Unies	Partiellement réalisé et en cours
Installation de cloisons supplémentaires dans les bâtiments de la Maison des Nations Unies	Maison des Nations Unies	En cours
Construction d'une aire de trafic en béton bitumineux à l'aéroport international de Djouba	Aire de trafic	En cours
Construction d'un aérogare à l'aéroport international de Djouba	Aérogares passagers	En attente de l'approbation de la délégation de pouvoir pour achats locaux
Installation de clôtures conformément au contrat-cadre	À l'échelle de la Mission	En cours
Fourniture de câbles électriques, d'un tableau de distribution, d'un disjoncteur, d'un tableau de commande et d'accessoires	À l'échelle de la Mission	En cours
Levé géophysique et forage de puits d'eau dans les bases d'appui de comté, les capitales des États et la Maison des Nations Unies dans l'ensemble de la zone de la Mission	À l'échelle de la Mission	Soumissions reçues
Fourniture de ciment à la Maison des Nations Unies, à Djouba, à la Base logistique de Djouba et aux états-majors régionaux de Malakal et de Wau. Le ciment doit servir à la construction de logements pour le personnel et de locaux techniques à la Maison des Nations Unies ainsi qu'à la modernisation des bases d'appui de comté et d'installations existantes, à la construction d'installations supplémentaires et de logements en dur et la réalisation de travaux connexes dans les capitales des États et à la réalisation de divers travaux aux états-majors.	À l'échelle de la Mission	En cours

<i>Description du projet</i>	<i>Site</i>	<i>État d'avancement</i>
Fourniture de sable, de granulats et de gravier pour la modernisation des bases d'appui de comté, la modernisation et la construction d'installations dans les capitales des États, la construction de logements pour le personnel à la Maison des Nations Unies et dans les capitales des États et la réalisation de travaux connexes de construction/réaménagement et de rénovation dans toute la zone de la Mission.	À l'échelle de la Mission	Soumissions reçues
Fourniture d'armatures et d'acier de construction pour les travaux à réaliser dans toute la zone de la Mission	À l'échelle de la Mission	Livraison attendue
Fourniture de panneaux de contreplaqué pour les travaux à réaliser dans toute la zone de la Mission conformément au contrat-cadre PDE/C0012/11	À l'échelle de la Mission	Livraison attendue
Fourniture de bois d'œuvre et de panneaux de contreplaqué pour les travaux à réaliser dans toute la zone de la Mission conformément au contrat-cadre « A »	À l'échelle de la Mission	Livraison attendue
Fourniture de carreaux céramiques de sol et de mur pour les travaux à réaliser conformément au contrat-cadre « B »	À l'échelle de la Mission	Livraison attendue
Fourniture d'appareils sanitaires et de raccords de tuyauterie pour les travaux à réaliser dans toute la zone de la Mission	À l'échelle de la Mission	En cours
Fourniture de ciment de stabilisation pour terre noire à coton dans toute la zone de la Mission	Bases opérationnelles de compagnie et bases d'appui de comté	Achevé
Construction d'un espace de stockage de type « rub hall » à la Base logistique de Djouba et installation de revêtements de sol pour ce type d'espace de stockage dans les capitales des États de Wau, Malakal, Bor et Bentiu	Capitales des États, centres d'opérations	En cours
Groupes électrogènes	Bases d'appui de comté et capitales des États	Livraison attendue